

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 149-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.714

Déposée le: 25.07.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Fuhrer-Wyss (Burgistein, PS) (porte-parole)
Junker Burkhard (Lyss, PS)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 08.09.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Conflits d'intérêts à la tête du Service des migrations

Selon un communiqué de presse paru le 28 juin 2016, l'Office de la population et des migrations (OPM) a choisi Monsieur Alexander Maurer pour diriger le Service des migrations du canton de Berne. Monsieur Maurer devrait prendre ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2017. D'après ce communiqué, jusqu'à cette date, Monsieur Maurer restera vice-directeur de la société OSP AG, active dans le domaine des ressources humaines spécialisées.

- La société OSP AG appartient au même groupe que la société ORS AG.
- La société ORS AG est l'organisation la plus active en Suisse dans le domaine de l'asile.
- OSP et ORS vont de pair. On y retrouve les mêmes personnes :
 - Eric Jaun préside le conseil d'administration de l'OSP et celui de l'ORS.
 - Stefan Moll-Thyssen fait partie du conseil d'administration de l'OSP et de celui de l'ORS et est également PDG des deux sociétés.
- Ensemble, l'OSP et ORS forment la OX Holding AG. Cette société a été reprise en 2009 par le capital-investisseur Invision. Le but du capital-investissement est de verser aux investis-

seurs un rendement sur le capital investi et si possible de dégager des bénéfices lors de la vente des participations. Par conséquent : l'hébergement des réfugiés doit rapporter de l'argent aux investisseurs. L'argent public destiné au social finit donc dans la poche d'investisseurs suisses et étrangers.

- Stefan Moll-Thyssen a fondé la société OXZ Holding en 2013, reprenant ainsi une part de la société OX Holding, et par conséquent de l'ORS. Le capital-investisseur Equistone Partners Europe EPE (actionnaire majoritaire de l'ORS) en détient la majorité depuis 2013. EPE, qui auparavant s'appelait Barclays Private Equity, appartient toujours à la banque Barclays.

Avec l'arrivée de Monsieur Maurer, un poste-clé du domaine de l'asile sera occupé par une personne en proie à des conflits d'intérêts évidents.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. En dépit de son entrée en fonction au canton de Berne, de par sa longue activité et sa fonction, Monsieur Maurer gardera des liens très forts avec l'OSP/ORS. Comment le canton de Berne garantit-il que les propres intérêts de Monsieur Maurer ne jouent aucun rôle dans sa nouvelle fonction ?
2. Comment l'OPM compte-t-il exclure que des informations sensibles sur le domaine de l'asile dans le canton de Berne parviennent à la direction de l'ORS étant donné les relations de Monsieur Maurer avec l'ORS ?
3. Comment la neutralité et l'objectivité lors de l'adjudication des mandats seront-elles garanties malgré les relations du chef du SEMI ?
4. Comment les services d'aide sociale en matière d'asile peuvent-ils faire confiance au chef du Service cantonal des migrations si cette personne occupe justement une fonction dirigeante chez un concurrent (une entreprise à but lucratif qui plus est) ?
5. Comment les services d'aide sociale en matière d'asile peuvent-ils présenter leurs comptes annuels, leurs stratégies, etc. au canton en sachant qu'un poste-clé est occupé par un représentant de l'ORS/OSP et qu'il reçoit toutes les informations pertinentes ?
6. Compte tenu de la situation, le Conseil-exécutif envisage-t-il de revenir sur sa décision d'engagement ?

Motivation de l'urgence : Monsieur Maurer prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2017.